

Catégorie C

Mutation Filière fiscale CAPN n°7 de mouvement complémentaire mutation C au 1^{er} janvier 2013

La Commission Administrative Paritaire Nationale du mouvement complémentaire pour le 1^{er} janvier 2013 s'est déroulée du 18 octobre au 23 octobre 2012 et les suites ont été données le 8 et 9 novembre 2012.

Le projet de mouvement complémentaire de mutation pour le 1^{er} janvier 2013 donne les résultats suivants :

Le total des demandes déposées est de 1 248 et 205 demandes ont été satisfaites soit un pourcentage de satisfaction de 16,4 % (hors réorganisations).

Au projet 34 départements étaient fermés, 33 ouverts dont 24 en province.

(voir Carte de France des mutations et Niveaux de coupure avant CAPN du 18 octobre 2012).

Les suites du mouvement complémentaire de mutation au 1^{er} janvier 2013 se traduisent par :

- 310 demandes de mutation satisfaites soit un taux de satisfaction de 24,7 %.

La différence entre les taux du projet et des suites est de 8,3 %.

147 rapprochements externes restent en attente et 34 départements sont fermés.

Sur les 310 demandes satisfaites 52 mutations sont dans le sens RIF/province.

Tableau de synthèse et comparatif du mouvement avant et après CAP :

Libellés	Avant CAP	Après CAP
Total des demandes déposées	1 248	1 365
Total des demandes satisfaites	205	310
Taux de satisfaction	16,4 %	24,7 %
Rapprochement en attente	154	147
Nombre de départements fermés	34	34
Mutations RIF/Province	46	51

Comment peut-on accepter de tels chiffres :

TOTAL DES POSTES VACANTS

Total province	383
Total IDF	300
Total général	683

APRES VALIDATION DU MOUVEMENT :

- **54 directions fermées**
- **147 rapprochements externes en attente**
- **Au final, seulement 310 demandes satisfaites sur 1 365**

Analyse :

Force est de constater la faiblesse du mouvement de mutation au niveau de la catégorie C.

Tout au long des travaux de la Commission Administrative Paritaire **F.O.-DGFIP** a dénoncé avec force les suppressions d'emplois. Plus de 25 000 emplois durant les dernières années et encore 2 023 pour 2013.

Suppressions d'emploi qui touchent en très grande majorité la catégorie C et qui impactent les conditions de travail, tout ce qui concerne la vie de l'agent (temps partiel, congés, notation, etc...), la réalisation des missions et bien sûr les mutations.

Depuis plusieurs années, nous dénonçons le manque criant d'agents de catégorie C dans les services.

F.O.-DGFIP condamne, cette politique de l'emploi et ses conséquences particulièrement intolérables.

Les suppressions d'emplois et réformes de structures simultanées génèrent de plus en plus de difficultés en matière d'affectations et ferment un très grand nombre de départements.

Le nombre élevé des départements fermés, des rapprochements en attente sont très souvent source de détresse morale et matérielle, ce qui pour **F.O.-DGFIP** est **profondément inacceptable**.

Les agents de la catégorie C de la DGFIP subissent, comme les autres agents, des conditions de travail dégradées. S'il s'y ajoute à terme la quasi-impossibilité d'obtenir une mutation dans le département de leur choix, c'est aussi leur vie personnelle qui s'en trouvera affectée.

Alors même que 683 postes restent vacants, FO condamne la décision de ne pas avoir appelé la liste complémentaire du concours 2011.

C'est dans ce contexte difficile que les représentants **F.O.-DGFIP** sont intervenus durant la CAP pour défendre l'ensemble des dossiers pour lesquelles ils ont été sollicités.

F.O.-DGFIP revendique l'arrêt des suppressions d'emplois, un recrutement à minima à hauteur des postes vacants ainsi qu'un véritable traitement des demandes de mutation.

F.O.-DGFIP rappelle que le droit à mutation est un droit fondamental et exige au moins 2 mouvements de mutation par an ainsi qu'un mouvement spécifique sur poste.

Pour **F.O.-DGFIP**, toutes les vacances d'emplois doivent être pourvues à chaque mouvement dès lors qu'il existe des demandes.

N'oubliez pas de signer la pétition en ligne sur le site pour obtenir les deux mouvements annuels de mutation et le droit au retour.

Les Représentants **F.O.-DGFIP**

Bruno BRIFFAUD - Véronique LIAUTAUD - Claudine GAUTRONNEAU
Tony PLUMAIN - David WLODARCZYK - Julie BOILEAU - Constance REMY



Déclaration Liminaire

à la CAP n°7 sur le mouvement complémentaire mutations Catégorie C Filière Fiscale
des 18, 19, 22, 23 octobre 2012 Suites le 09 Novembre 2012

Madame la présidente,

Cette CAP du mouvement complémentaire des agents de catégorie C se tient dans un contexte encore et toujours de suppressions d'emplois.

Il est impossible de ne pas rappeler ce constat avant de commencer cette CAP.

Constat d'une Fonction Publique exsangue qui se meurt du fait d'une politique dogmatique.

Le chiffre des suppressions d'emplois à la DGFIP pour 2012 est connu : **2 023** sur 2 353 prévues au Ministère des Finances.

Au sein de la Fonction Publique, les agents de la DGFIP seront une fois de plus parmi les plus sévèrement touchés par la régression sociale programmée que veut imposer le gouvernement.

Les gouvernements changent mais, pour les agents de la DGFIP, le changement n'est pas pour maintenant. En outre, la qualification d'administration « non prioritaire » aggrave le sentiment d'injustice sociale dans l'ensemble des services de la direction, confrontés à la même situation que l'année dernière.

Des emplois supprimés avec des conséquences identiques pour les conditions de travail des personnels et pour assurer l'exercice normal des missions : c'est d'ores et déjà un désastre pour le service public fiscal, économique et financier !

Il devient urgent que la Direction Générale annonce comment elle compte maintenir toutes les missions sans les moyens humains nécessaires.

Cette politique purement budgétaire se fait depuis des années au détriment de la qualité du service public rendu et des conditions de travail des fonctionnaires.

Vision budgétaire que l'on retrouve depuis longtemps maintenant au niveau de la catégorie C lors de la confection des mouvements.

Certes, le mouvement complémentaire de mutation n'est pas aussi faible que pouvait le laisser prévoir le non-appel de la liste complémentaire, mais nous sommes encore très loin du compte.

Comment peut-on se réjouir à l'analyse du nombre des demandes satisfaites ?

Comment laisser des agents en attente d'une mutation, pour certains d'entre eux depuis plusieurs années, avec des conséquences dramatiques sur leur vie personnelle ?

Comment peut-on se satisfaire du mouvement de mutation où selon vos propres chiffres 102 directions restent déficitaires ?

En effet, après le projet, trop de postes restent vacants : 695 postes vacants dont 295 en région parisienne et 400 en province.

Les représentants de **F.O.-DGFIP** ne reviendront pas sur toutes les statistiques de ce mouvement même si elles sont très éloquentes, toutefois il nous paraît indispensable de mettre en exergue 2 chiffres :

- les 30 départements qui restent fermés et les 154 rapprochements en attente.

Ces deux chiffres démontrent d'une manière tristement simple que la situation de la catégorie C ne cesse de se dégrader.

L'Administration doit ouvrir plus de possibilités afin d'augmenter le taux de satisfaction et atténuer les effets d'une politique d'emploi où tout le monde est perdant, les agents comme le service public.

Nous espérons que notre rôle d'élus des personnels ne se résumera pas à évoquer les dossiers des agents sans que la commission administrative paritaire ne tienne tout son rôle et améliore de manière significative le taux de satisfaction de ce mouvement.

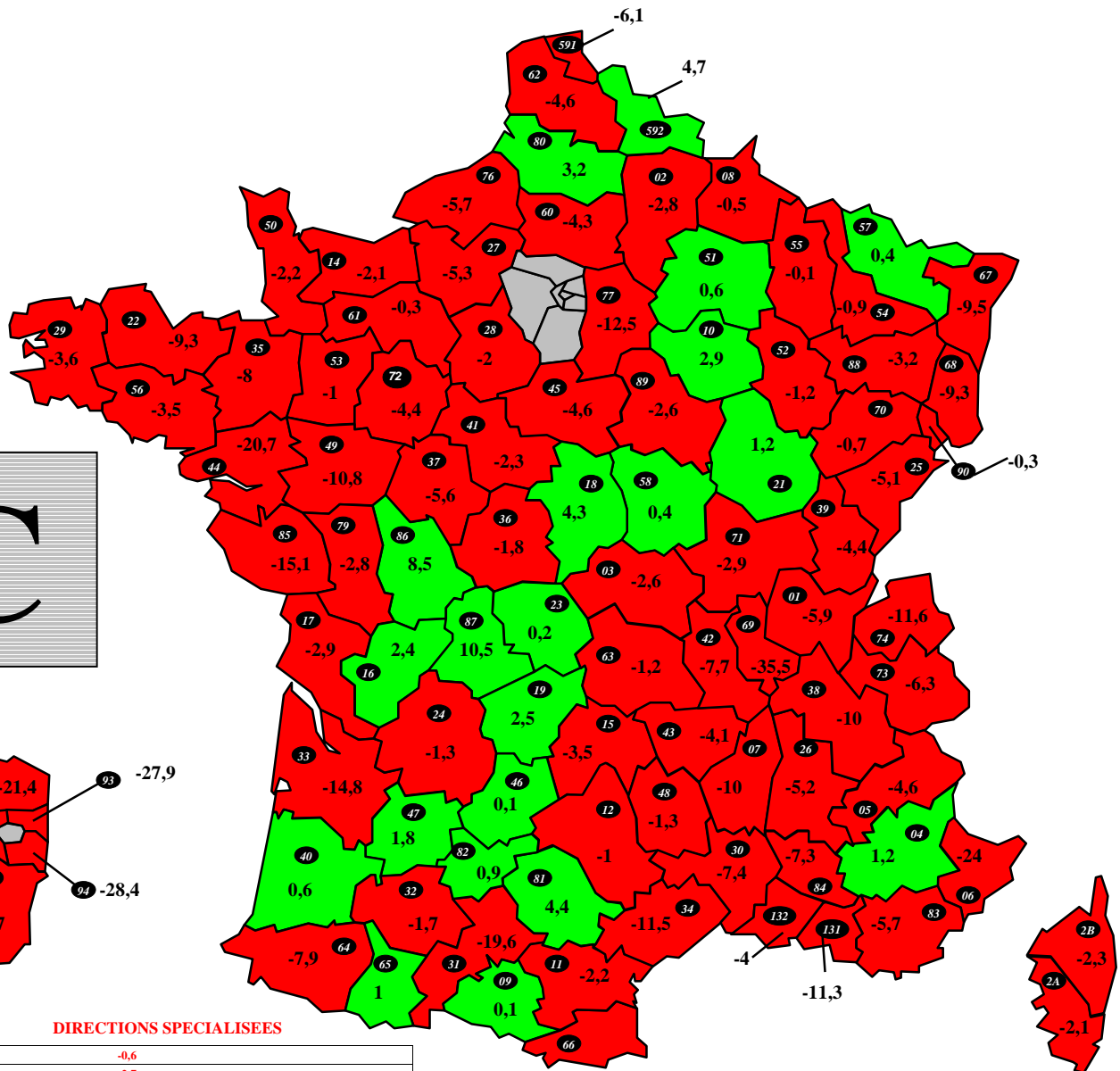
Les représentants de F.O.-DGFIP

Bruno BRIFFAUD, Tony PLUMAIN, Julie BOILEAU
Véronique LIAUTAUD, David WLODARCZYK, Constance REMY
Claudine GAUTRONNEAU (Expert)

CARTE DE FRANCE DES SOLDES D'EFFECTIFS

Catégorie C filière fiscale

Au 1^{er} janvier 2013 (avant CAP)



DIRECTIONS SPECIALISEES

A15 : SDNC	-0,6
A20 : DVNI	-2,7
A35 : DNVSF	-2,4
A40 : DNEF	-4,2
A45 : DGE	-2,4
A50 : IMPOTS SERVICES	-2,6
B11 : DCF IDF-EST	-2,2
B12 : DCF IDF-OUEST	-3,1
B21 : DSIP	4,2
B31 : DRESG	-17,6
D13 : DISI Sud-Est	-1,6
D33 : DISI Sud-Ouest	-7,2
D44 : DISI Ouest	-10,8
D59 : DISI Nord	-4,4
D63 : DISI Pays du Centre	-3,8
D67 : DISI Est	-1,5
D69 : DISI Rhône Alpes Est Bourgogne	2,6
D77 : DISI Paris Champagne	-9,7
D78 : DISI Paris Normandie	-2,5
R13 : DCF SUD-EST	-2
R31 : DCF SUD-Pyrénées	-0,2
R33 : DCF SUD-OUEST	-2,9
R35 : DCF OUEST	-1,2
R45 : DCF CENTRE	-0,4
R54 : DCF EST	-2,9
R59 : DCF NORD	-2,4
R69 : DCF Rhône-Alpes	-3,1

DOM

971 : GUADELOUPE	0,7
972 : MARTINIQUE	0,1
973 : GUYANE	2,4
974 : REUNION	-1,8
976 : MAYOTTE	0

DIRECTIONS PARISIENNES

754 : PARIS CENTRE	-6,8
755 : PARIS EST	-12,6
756 : PARIS NORD	-31,4
757 : PARIS OUEST	-10,5
758 : PARIS SUD	-3,8

CARTE DE FRANCE DES AFFECTATIONS

Catégorie C filière fiscale

Au 1^{er} janvier 2013 (avant CAP)

DOM

971 : GUADELOUPE	AAPI-7 du 01/12/09
972 : MARTINIQUE	AAPI-6 du 01/01/10
973 : GUYANE	FERME
974 : REUNION	APPORT EN RE
976 : MAYOTTE	FERME

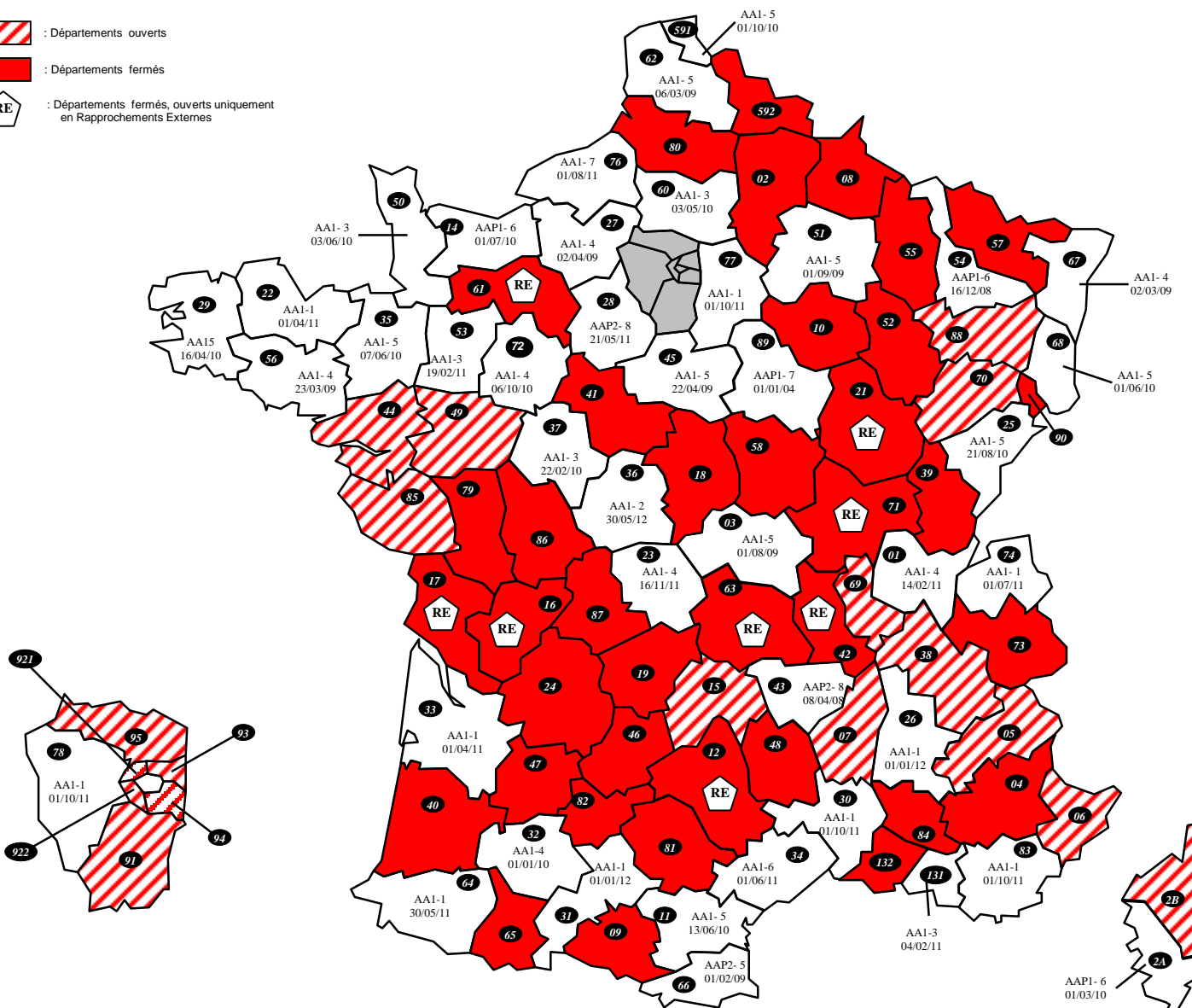
DIRECTIONS PARISIENNES

754 : PARIS CENTRE	AAI-1 du 30/05/11
755 : PARIS EST	OUVERT
756 : PARIS NORD	OUVERT
757 : PARIS OUEST	AAI-5 du 01/04/11
758 : PARIS SUD	FERME

DIRECTIONS SPECIALISEES

A15 : SDNC	FERME
A20 : DVNI	AAI-3 du 04/05/10
A35 : DNVSF	OUVERT
A40 : DNEF	OUVERT
A45 : DGE	OUVERT
A50 : IMPOTS SERVICES	FERME
B11 : DCF IDF-EST	OUVERT
B12 : DCF IDF-OUEST	OUVERT
B21 : DSIP	FERME
B31 : DRESG	OUVERT
D13 : DISI Sud-Est	FERME
D33 : DISI Sud-Ouest	FERME
D44 : DISI Ouest	FERME
D59 : DISI Nord	FERME
D63 : DISI Pays du Centre	FERME
D67 : DISI Est	FERME
D69 : DISI Rhône Alpes Est Bourgogne	FERME
D77 : DISI Paris Champagne	FERME
D78 : DISI Paris Normandie	FERME
R13 : DCF SUD-EST	FERME
R31 : DCF SUD-Pyrénées	FERME
R33 : DCF SUD-OUEST	FERME
R35 : DCF OUEST	FERME
R45 : DCF CENTRE	AAI-4 du 14/02/10
R54 : DCF EST	FERME
R59 : DCF NORD	FERME
R69 : DCF Rhône-Alpes	FERME

- : Départements ouverts
- : Départements fermés
- : Départements fermés, ouverts uniquement en Rapprochements Externes



Les dates de prises de rang sont exprimées en rang bonifié (elles prennent donc en compte les charges de famille éventuelles)